



PROJET 2010 : Pratiques en réseaux pour l'insertion par l'emploi des usagers de drogues

Synthèse Stage de sensibilisation au récit de vie 30 septembre, 1^{er} octobre 2010

Présentation de la démarche

Le récit de vie, ou narration autobiographique, est une technique utilisée dans les sciences humaines. Cette technique est au cœur de l'intervention de l'association Lire la Ville, créée en 1997 à Marseille dans le cadre de la Politique de la Ville. Parmi ses missions, l'association propose un accompagnement individuel aux personnes séropositives, toxicomanes, sous main de justice, sans qualification reconnue, au chômage depuis de nombreuses années, parfois sans domicile personnel, afin de permettre un retour à l'emploi.

La démarche s'appuie sur les postulats suivants :

- les personnes ne cessent d'accumuler des savoirs et des compétences alors que les professionnels s'intéressent généralement aux diplômes ou aux formations ;
- s'intéresser de préférence à ce qui va plutôt qu'à ce qui ne va pas, ce que les personnes ont accumulé dans leur histoire de vie, plus que ce qui a manqué ou continue de manquer ;
- rencontrer l'autre dans un espace tiers (entre l'espace professionnel et l'espace personnel) et utiliser le récit de vie comme un objet de travail.

Lire la Ville propose une approche plutôt littéraire du récit de vie, qui va s'intéresser à la chronologie des parcours allant de la naissance à aujourd'hui et ce, de manière descriptive.

Le récit de vie, dans ce contexte, n'est pas une psychothérapie « *on ne va pas les guérir, ni les changer, on va juste les décrire* ». De la même manière, au cours de ce travail, aucun diagnostic n'est posé, aucune interprétation n'est faite, aucune vérification sur la véracité des faits n'est effectuée. En revanche, le récit de vie peut avoir des effets thérapeutiques mais cela appartient à chacun. La relation qui s'engage n'est ni compassionnelle, ni émotionnelle, ni dans la séduction au risque de perdre l'objet du récit de vie et de mettre la personne en difficulté.

Pour les bénéficiaires, il est souvent difficile de repérer les apprentissages acquis au travers des expériences car ils se superposent parfois à un sentiment de honte, de culpabilisation, où la confrontation à des événements douloureux ou traumatiques est envahissant, où parler de soi devient alors difficile. Les personnes ont ainsi besoin d'un tiers pour s'engager dans ce travail, le consultant prend alors en charge la rédaction du récit de vie, assure une prise de note fidèle, trie et ordonne les informations.

Le récit est confidentiel, aucune information n'est transmise au partenaire qui a orienté la personne. Il peut toutefois être partagé au sein de l'équipe de consultants au moment de la construction du C.V. et du projet professionnel afin d'avoir un regard plus à distance pour trouver des pistes, mettre en discussion des propositions de mise en page, de rédaction, de titre, etc. Certains extraits des récits de vie ou de C.V. peuvent être utilisés lors de formations proposées à des organismes partenaires, tous les extraits sont alors anonymisés et aucun document ne peut être conservé par les stagiaires à l'issue de la formation.

Le processus du récit de vie

Lorsque les personnes sont orientées à Lire la Ville, elles sont reçues en entretien individuel où le consultant présente la démarche, fait visiter les locaux. Puis la personne fait le choix ou non de s'engager dans la démarche. Dans certains cas, le consultant peut proposer une orientation si la proposition n'est pas adaptée à la situation.

Une fois l'engagement validé, les rendez-vous sont hebdomadaires, sans délai d'attente afin d'éviter le stress et l'appréhension. La personne est toujours reçue par le même consultant. A la première séance, le projet est de nouveau présenté de manière synthétique.

Les entretiens durent 1h30. Le premier quart d'heure permet de prendre des nouvelles, le dernier quart d'heure permet de s'assurer que la personne se sente bien avant de repartir. La chronologie devient un guide d'entretien, le nombre de séances également. La dimension de l'emploi n'est pas un objectif dans cette première étape.

La première question posée est toujours la même : « *vous êtes né où et quand ?* », ce qui signe la mise au travail et inscrit d'emblé le travail dans une chronologie.

Six à sept séances sont consacrées au récit de vie. Les entretiens s'intéressent aux faits, à la description des lieux, etc. Les personnes racontent et le consultant écrit, il n'y a pas d'enregistrement des séances.

Le tri de l'information est fait au cours de la séance. Lorsque la personne sort du factuel, le consultant « lâche le stylo », signifiant ainsi qu'elle sort du cadre proposé.

Après chaque séance, le consultant retranscrit les propos sur l'ordinateur, en moyenne trois heures sont consacrées à ce travail.

Lorsque le récit est fini, une lecture en est faite (en fonction des parcours, une à deux séances sont prévues), permettant ainsi de corriger un mot, une phrase, de préciser la chronologie, d'enlever des éléments, de rajouter un oubli. Ce temps de travail est un moment particulièrement émouvant, pour la première fois, les personnes ont entre les mains un document qui retrace l'entièreté de leur histoire.

Le récit de vie peut se poursuivre lorsque les personnes trouvent un emploi.

La construction du C.V. et l'élaboration du projet professionnel



L'approche traditionnelle du C.V. consiste souvent à enlever, à faire disparaître tout ce qui n'est pas dans la norme, à lisser le parcours au point qu'il est séparé et déconnecté de l'histoire personnelle.

Le projet professionnel se fait en deux temps :

- Premier temps : le consultant, avec l'aide de la personne, va rechercher ce qui lui est particulier, spécifique au travers de son expérience, pour le traduire en compétences et aptitudes. Ce premier temps de repérage des compétences n'est pas orienté vers un type d'emploi, il est centré sur l'identification des savoirs et de connaissances qui permettront d'élaborer le C.V.
- Second temps : un travail intuitif de recherche s'engage pour, à partir de toutes les informations collectées, regarder toutes les combinaisons possibles pour l'ébauche d'un projet professionnel. Le consultant peut à ce moment-là s'appuyer sur l'équipe de Lire la Ville, qui a un regard plus à distance, pour affiner l'écriture, sortir d'une impasse, partager et re-questionner les propositions.

Au moment de la réflexion sur le projet professionnel, il peut être proposé de travailler sur une fiche de poste idéale, d'y mettre toutes les conditions souhaitées : choix du métier, contextes et lieu de travail pour ensuite aller vérifier si cela s'inscrit dans une réalité, faire des recherches, etc.

Un C.V. doublure peut aussi être proposé, où sont écrits explicitement toutes les expériences vécues, que ce soit le travail au noir, la prostitution, le deal, la prison, la maladie, les traumatismes, etc.

